

12 JUIN 2018

N° 044/CNCT/PP/2018

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
CR/004-2018 PORTANT LE MOBILIER DE BUREAU

AUTORITE CONTRACTANTE : CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU TOGO

SOUMISSIONNAIRES	MONTANTS LUS A L'OUVERTURE	MONTANTS CORRIGES	OBSERVATIONS
LA SELECTION	3.810.275	4.496.125	Non conforme, spécifications techniques non détaillées et imprécises
LA COLOMBE 2012	1.619.750	1.911.305	Conforme pour l'essentiel
ETS COURONNE PLUS	2.637.536	3.112.292	Non conforme, spécifications techniques non détaillées et imprécises
FEMME FLEUR	2.806.000	3.311.080	Non conforme, spécifications techniques non détaillées et imprécises
AFIMES	2.310.000	2.725.800	Conforme pour l'essentiel
Attribution provisoire : L'entreprise LA COLOMBE 2012 ayant présenté l'offre la moins disante et possédant les qualifications requises est déclarée attributaire provisoire pour un montant de 1.911.305 Francs CFA.			
Adresse de l'attributaire provisoire : Rue AGOE DEMAKPOE, 05 BP 773 LOME TOGO TEL. 90 75 30 36			

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 62 du Code des marchés publics et délégations de service public et ouvre le délai de recours gracieux auprès du : **CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU TOGO** en vertu de l'article 122 du code, puis d'un recours auprès du Comité de règlement des différends de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) en vertu de l'article 125 dudit code

LA PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

DJAFALO Yéanilé